

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR **POUR SOLLICITER UNE BOURSE WERNAERS**

Pour être recevable, le dossier de candidature doit être introduit pour le 31 octobre au plus tard et contenir les documents énumérés ci-dessous. Ces documents doivent être, le cas échéant, traduits en français (à tout le moins, les éléments essentiels). Ils doivent être présentés de la manière suivante :

DONNEES PERSONNELLES

- Formulaire de candidature complété, daté et signé (voir modèle).
- Lettre de motivation exposant distinctement les éléments académiques (les projets d'études et/ou professionnels du candidat, la chronologie des études déjà accomplies avec les résultats obtenus, les éventuels prix ou bourses remportés précédemment,...) et les éléments socio-économiques (les expériences professionnelles éventuelles, la situation socio-économique, ...).

VOLET ACADEMIQUE

- Attestation de la direction de la Haute École ou de l'École supérieure des Arts où le candidat est inscrit, indiquant qu'il est un étudiant régulier et de conduite irréprochable (voir modèle).
- Relevé de notes pour chaque année dans l'enseignement supérieur, certifié par l'établissement.

VOLET SOCIO-ECONOMIQUE

Tableaux des revenus et dépenses du candidat (voir modèle), avec leurs pièces justificatives :

- o composition du ménage des parents (et de l'étudiant s'il ne vit pas avec ses parents,
- o dernier avertissement extrait de rôle de l'impôt sur les revenus des parents, de l'éventuel conjoint et du candidat ;
- o extrait bancaire du dernier versement des allocations familiales ;
- o tout autre document susceptible d'apporter un éclairage complémentaire sur la situation socio-économique du candidat : allocation d'études, prêt d'études, crédit étudiant auprès d'une banque, aide du service social de l'établissement, aide du CPAS, job étudiant, frais liés aux études, factures, fiches de paie, etc ...

Attention : les pièces justificatives doivent être numérotées et ces numéros doivent être reportés dans les tableaux des revenus et dépenses du candidat.

Le dossier de candidature doit être déposé ou envoyé à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Direction de la Gestion des Établissements d'Enseignement supérieur
Madame Bernadette JEUNEJEAN– Bureau 5F518 (5^{ème} étage)
Rue Adolphe Lavallée 1
1080 BRUXELLES

Des permanences sont organisées tous les mardis du mois d'octobre de 8h à 12h et de 14h à 16h, à l'adresse indiquée ci-dessus afin de permettre aux candidats de vérifier la bonne constitution de leur dossier avant son dépôt.

Pour tout renseignement complémentaire : wernaers@cfwb.be ou 02/690.87.67.